

## Soutien logistique

Soumis par adminle mer, 28/08/2013 - 17:43



Un parc de matériel d'appui aux opérations culturelles du département de l'Aude est à disposition des manifestations depuis 1985. Le but est de répondre aux besoins des entreprises culturelles audoises mais aussi de contribuer au développement culturel du département.



Le parc scénique départemental est soutenu par la Région Occitanie

### Soutien logistique

Le Département de l'Aude assure un service de prêt gratuit de matériel appartenant au parc départemental. Celui-ci a été constitué en 1985 dans le but d'apporter aux structures, n'ayant pas accès à un lieu de équipé pour les spectacles et les expositions, des conditions de représentation et de diffusion satisfaisantes au plan artistique et conforme aux règles de sécurité.

Le prêt de matériel aux acteurs culturels est gratuit.

Le parc est composé de matériel scénique (projecteurs, enceintes, pendrillons ?) et de matériel d'exposition (grilles caddie notamment). De récentes acquisitions en matériel et accessoires (halogène, malle open road, gradateur numérique ?) ont bénéficié du soutien financier de la Région Occitanie.

L'ensemble du matériel est mis à disposition des associations et collectivités audoises facilitant ainsi la programmation de manifestations culturelles. En effet, de nombreuses structures sous équipées ou peu dotées en matériel scénique sollicitent régulièrement le prêt de matériel afin de pallier au manque d'équipement. Ce service gratuit a pour résultat de diminuer les coûts techniques qui pèsent fortement dans le budget des événements artistiques.

Un contrat de prêt assorti de deux annexes : règlement (annexe 1) et fiche de prêt de matériel (annexe 2) régissent la mise à disposition du matériel et fixent les modalités pratiques et administratives : éligibilité de la structure porteuse du projet, délais de réservation, disponibilité du matériel, respect des dates et heures d'enlèvement et de retour du matériel, habilitation du personnel amené à utiliser le matériel emprunté ?

Conjointement à la mise à disposition du matériel, un accompagnement technique (conseils de transport, d'utilisation, de remisage du matériel, rappel des règles de sécurité à respecter ?) est assuré par le gestionnaire du parc scénique départemental.

Maxime Meik

Technicien des arts du spectacle

04 68 11 64 53/ 06 72 86 75 81

[maxime.meik@aude.fr](mailto:maxime.meik@aude.fr)

Département de l'Aude

Direction de l'éducation des collèges de la culture de la jeunesse et des sports

Service culture

Allée Raymond Courrière

11855 Carcassonne cédex 9

#### Documents utiles :

[parc scenique contrat de pret .docx](#)

[parc scenique annexe 1- reglement.docx](#)

[parc scenique annexe 2 - fiche de pret.docx](#)

#### Rubrique:

- [Arts et spectacles](#)

- [English](#)
- [Français](#)
- [Deutsch](#)
- [Occitan](#)
- [Español](#)

**Inscription à la newsletter**

Inscrivez-vous à notre newsletter pour vous tenir informé de nos dernières actualités !

Courriel \*

[Publications précédentes](#)

---

URL source: <http://audealaculture.fr/arts-spectacles/soutien-logistique>